

DÉLIBÉRATION

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 23 septembre 2016 portant vérification de la conformité du barème proposé par Gaz Électricité de Grenoble au 1^{er} octobre 2016 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 juin 2016

Participaient à la séance : Christine CHAUVET, Catherine EDWIGE, Yann PADOVA, Jean-Pierre SOTURA, commissaires

En application de l'article R. 445-5 du code de l'énergie, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Gaz Électricité de Grenoble, le 15 septembre 2016, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel au 1^{er} octobre 2016. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. BAREME PROPOSE PAR GAZ ÉLECTRICITE DE GRENOBLE

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 4 juillet 2016, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Gaz Électricité de Grenoble depuis cette date, estimée par le fournisseur à + 0,198 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. OBSERVATIONS DE LA CRE

L'arrêté du 29 juin 2016 relatif aux tarifs réglementés de vente du gaz naturel de Gaz Électricité de Grenoble a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Gaz Électricité de Grenoble.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 4 juillet 2016 et le 1^{er} octobre 2016 correspond à une hausse de 0,198 c€/kWh.

3. AVIS DE LA CRE

La CRE constate que le barème proposé par Gaz Électricité de Grenoble est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 juin 2016.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 23 septembre 2016.

Pour la Commission de régulation de l'énergie,

Un commissaire,

Christine CHAUVET

ANNEXE

**Tarifs réglementés de vente du gaz naturel de Gaz Électricité de Grenoble
applicables au 1^{er} octobre 2016 (hors TVA et hors CTA)**

TARIFS	PRIX
Tarif Base	
Abonnement mensuel en € *	5,43
Prix du kWh en c€ 1 ^{ère} tranche * (0 à 140 kWh/mois)	7,920
Prix du kWh en c€ 2 ^{ème} tranche * (au-delà de 140 kWh/mois)	7,418
Tarif B0	
Abonnement mensuel en € *	6,54
Prix du kWh en c€ *	6,535
Tarif B1	
Abonnement mensuel en € *	13,21
Prix du kWh en c€ *	4,121
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	17,37
Prix du kWh en c€	4,269
Forfait Cuisine	
Forfait mensuel en €	7,47

*Prix auquel s'applique une réduction de 6% pour l'offre famille nombreuse.